

**Conseil d'Administration**  
**Réunion du 25 Novembre 2016**  
**Budget Primitif 2017 – Note de présentation**

**A- Introduction**

Suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire qui a lieu lors du dernier Conseil d'Administration, vous est faite la proposition de budget prévisionnel au titre de l'année 2017 présentée ce jour. Il est établi sur la base d'une fréquentation annuelle de 400 000 visiteurs, soit une fréquentation identique à celle de 2016.

Cette baisse de fréquentation, inhérente à « l'après ouverture », a été aggravée par les événements dramatiques qu'a connus la France début 2015 et qui se sont poursuivis encore en cette année 2016.

Le budget prévisionnel qui suit tient compte, en termes de recettes de la poursuite de la gratuité de la Galerie du Temps, gratuité décidée dès l'ouverture du musée et votée lors du dernier Conseil d'Administration pour l'année 2017 afin de rendre le plus accessible possible cet espace d'exposition.

Le budget prévisionnel est présenté sous la forme d'un budget principal et d'un budget annexe relatif à la cafétéria.

**B- Les dépenses**

**1- L'organisation des expositions : 2 017 800€**

Le musée du Louvre-Lens organisera, comme chaque année, deux expositions temporaires dans la galerie d'expositions temporaires (« Les Frères Le Nain » et « Musique dans l'Antiquité »), le renouvellement d'œuvres de la Galerie du Temps et une exposition dans le Pavillon de Verre.

La proposition budgétaire se décompose de la façon suivante :

- Expositions temporaires : 1 700 000 €  
(pour mémoire, en 2016 le budget est de 1 700 000 €)
- Renouvellement d'œuvres dans la Galerie du Temps : 150 000 €, identique à 2016

- Pavillon de Verre : 100 000 €

En complément de ce budget (1 950 000 €) lié à l'organisation des expositions et qui comprend des dépenses de transport, d'assurance, d'aménagement muséographique, doit également être prévu un budget permettant la mise à jour des contenus du guide multimédia ainsi que quelques dispositifs multimédia au sein des expositions temporaires. Le budget proposé est fixé à 67 800 €, identique à 2016.

## **2- Les éditions : 91 000 €**

Il est proposé d'inscrire un montant de 91 000 € (identique à 2016) réservé à la réalisation des éditions en lien avec les expositions.

Il permettra :

- la réalisation du catalogue pour chaque exposition temporaire ;
- l'actualisation du guide de la Galerie du Temps ;
- les frais iconographiques pour la réalisation de ces ouvrages.

## **3- La programmation du Centre de Ressources : 7 800 €**

La programmation du Centre de Ressources s'adresse à tous les publics et comprendra :

- l'organisation de colloques,
- des événements à destination des adultes sous la forme de cours d'initiation à l'histoire de l'art ou sous la forme de rencontres régulières avec les professionnels des musées et de la recherche en histoire de l'art.

Le budget est estimé à 7 800 € (pour mémoire en 2016 : 7 500€ hors frais de déplacement).

## **4- La restauration des œuvres : 8 000 €**

Le programme de restauration des œuvres en lien avec les thématiques des expositions temporaires permettra de faire découvrir les métiers et les techniques de cette activité.

Le budget estimé à 8 000 € (identique à 2016) permettra de financer l'intervention des restaurateurs et l'achat de consommables muséographiques.

## **5- Les dépenses d'animations et d'activités culturelles : 144 250 €**

- **La Scène : 128 250€**

En 2016, le budget réservé à la programmation a été ajusté. Les initiatives en matière de communication et de marketing portent leurs fruits puisque les recettes ont légèrement augmenté. Il est proposé d'augmenter le budget de la Scène pour l'année 2017, compte

tenu du souhait d'organiser un week-end festif, permettant ainsi de faire découvrir à un large public les renouvellements de la Galerie du Temps et l'exposition « Miroirs » au Pavillon de Verre (pour mémoire 115 000 € en 2016)

- Les dépenses liées au fonctionnement des ateliers pédagogiques : 16 000 €

Un budget de 16 000 € permettra d'acquérir le matériel et les fournitures nécessaires à l'organisation de ces ateliers (pour mémoire en 2016 : 20 000 €).

## **6- La communication et le mécénat : 680 000 €**

Il est envisagé d'inscrire en 2017 un montant de 656 000 € (pour mémoire 500 000€ au Budget Principal en 2016) pour poursuivre l'ambition du musée en matière de communication. Ce budget permettra :

- L'achat d'espaces (affichage, presse, partenariat) pour chaque exposition (expositions temporaires et Pavillon de Verre), étendu à la nouvelle Région Hauts de France
- La communication institutionnelle : il s'agira de poursuivre la démarche engagée en 2016 en restant visible dans les médias, par voie d'affichage ou autre entre les expositions temporaires.

En complément de cette communication, seront également reconduites les actions de marketing, plutôt en direction des comités d'entreprises, et de tours opérateurs. Ainsi le musée poursuivra ses participations à des salons spécialisés afin d'assurer sa promotion.

Le musée aura encore recours en 2017 aux prestations de graphisme pour l'élaboration des affiches et aussi aux prestations de relations média dans les mêmes conditions que depuis l'ouverture.

Le budget alloué au mécénat s'élève quant à lui à 24 000 € (pour mémoire 23 500 € en 2016) et doit permettre la participation à des rencontres professionnelles, des accueils de potentiels mécènes, etc...

## **7- Les charges de personnel : 4 892 000 €**

Les charges de personnel comprennent pour l'année 2017 :

- les salaires et charges du personnel permanent
- les frais de médecine du travail, de prestations sociales
- les frais de formation

A ces dépenses, s'ajoutent celles concernant :

- les rémunérations des guides conférenciers pour l'année 2017
- les intervenants extérieurs (intermittents, conférenciers)
- la taxe sur les salaires

## **8- Les dépenses de fonctionnement courant : 1 361 900 €**

Les dépenses de fonctionnement courant comprennent les fluides, l'entretien du parc, les abonnements informatiques, téléphoniques, l'affranchissement, les assurances, les déplacements, ...

Il est proposé de réserver une somme de 1 361 900 € pour pourvoir à l'ensemble de ces dépenses (pour mémoire, budget 2015 : 1 573 000 €, budget 2016 : 1 136 600 €).

## **9- Les dépenses de sous-traitance : 4 930 250 €**

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration, les prestations de billetterie, d'accueil, de nettoyage, de sécurité-sûreté, de maintenance multi-technique et informatique sont externalisées.

Le budget global est estimé à 4 930 250 € (pour mémoire 5 435 900 € en 2016) et se décompose de la façon suivante :

- Accueil-vente : 550 000 €
- Sécurité : 2 514 250 €
- Maintenance-multi technique : 1 048 300 €
- Maintenance informatique : 337 700 €
- Nettoyage : 480 000 €

Le budget proposé est en baisse par rapport à celui de 2016, car certains marchés (accueil-vente, sécurité et nettoyage), dont les besoins ont été redéfinis, ont été attribués avec un démarrage des prestations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, générant ainsi des économies sur les forfaits.

## **10- Les opérations d'ordre, les charges financières et exceptionnelles : 227 500€**

Les opérations d'ordre comprennent les amortissements des biens acquis par le musée. Cette somme n'intègre pas les amortissements des biens acquis par la Région, dont le transfert n'est toujours pas réalisé à ce jour ; il est proposé d'inscrire la somme de 200 000€.

Le virement à la section d'investissement représente 17 000 €.

Les charges financières sont estimées à 500€ et les charges exceptionnelles à 10 000€.

**Ainsi détaillé, le montant total du budget nécessaire au bon fonctionnement du musée s'élève à 14 360 500 €.**

## **C- Les recettes**

L'hypothèse d'une fréquentation annuelle de 400 000 visiteurs dont 70 000 entrées payantes pour les expositions temporaires et le maintien de la gratuité de la Galerie du Temps servent de base pour l'estimation des recettes de la billetterie.

Pour les autres ressources propres, les estimations de 2017 sont basées sur le constat des recettes encaissées au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

### **1- Les ressources propres**

- La billetterie : 631 000 €

Les recettes de billetterie couvrent 7 mois de l'année, soit la durée de deux expositions temporaires, sur une base de 70 000 entrées payantes et sont établies sur l'hypothèse du maintien des tarifs en vigueur.

- La Scène : 21 000 €

Dans l'hypothèse de la programmation évoquée et de la poursuite des actions de promotion, il est proposé d'inscrire 21 000€ de recettes (18 200 € au 3 juillet qui correspond à la fin de la saison).

- Visites Guidées-Ateliers : 350 000€

Depuis l'ouverture du musée, les visites guidées et la fréquentation des ateliers, même si cela reste difficile de développer l'offre à destination des groupes adultes, permettent de confirmer leur succès.

Par conséquent, il est proposé d'inscrire 350 000 € en 2017.

- Les dons : 25 000 €

Suite à la mise en place d'un dispositif permettant de recueillir des recettes complémentaires, à savoir le don suggéré qui se présente sous les formes d'un billet mécène et d'urnes dans le musée permettant un don plus spontané, les recettes issues des dons sont estimées à 25 000 € (26 000 € constatés au 1<sup>er</sup> novembre 2016).

- Locations d'espaces : 200 000 €

Compte-tenu des réalisations 2016 (180 000 € au 1<sup>er</sup> novembre), il est proposé d'inscrire la somme de 200 000 € pour les recettes provenant des locations d'espaces.

- L'édition des catalogues : 50 000€

Il est proposé d'inscrire 50 000€ pour cette activité.

- Occupations du domaine public : 50 000€

Le restaurant et la boutique sont les deux espaces, objets des conventions d'occupation du domaine public.

Au vu du chiffre d'affaires de ces deux espaces qui a baissé en 2016, il est proposé d'inscrire une recette de 50 000€ pour les deux espaces.

- Mécénat : 430 700€

En 2017 se poursuivra le développement du Cercle Louvre-Lens Entreprises qui comprend aujourd'hui un peu plus de 40 membres et la recherche permanente de mécènes pour l'organisation des expositions.

Le budget proposé pour le mécénat s'établit à 430 700 €.

- Autres recettes : 113 000€

Les « autres recettes » proviennent d'écritures d'ordre, du remboursement des titres repas par le personnel ainsi que des remboursements d'assurance du personnel.

Elles sont estimées à 113 000€.

**Le montant total estimé des ressources propres représentent 1 870 700 € soit 13 % du montant total de dépenses estimé à 14 360 500 €.**

## **2. Participation des collectivités territoriales**

Conformément à l'article 20 des statuts de l'EPCC, « le financement du musée du Louvre-Lens est assuré solidairement par la Région Hauts de France, le Département du Pas de Calais et la CALL ».

Le budget prévoit une participation de ces collectivités selon les priorités suivantes :

-8/10 à la charge de la Région Hauts de France

-1/10 à la charge du Département du Pas de Calais

-1/10 à la charge de la CALL

En application de ces quotités et au vu du « reste à financer » qui s'élève à

12 489 800 €, la participation des collectivités au titre de 2017 s'établit comme suit :

<b>Région Hauts de France</b>	<b>9 991 840 €</b>
<b>Département du Pas de Calais</b>	<b>1 248 980 €</b>
<b>Communauté d'Agglomération Lens-Liévin</b>	<b>1 248 980 €</b>

Pour mémoire :

FINANCEURS	2013	2014	2015	2016
Région	8 752 000	10 028 400	9 994 322	9 991 840
Département	1 094 000	1 253 550	1 249 290	1 248 980
CALL	1 094 000	1 253 550	1 249 290	1 248 980
<b>TOTAL</b>	<b>10 940 000</b>	<b>12 535 500</b>	<b>12 492 902</b>	<b>12 489 800</b>

## BUDGET ANNEXE : FONCTIONNEMENT DE LA CAFETERIA

### 1. Dépenses

Les principaux postes de dépenses concernent les achats de marchandises, le fonctionnement courant (fluides, nettoyage, etc...) et les charges de personnel.

Les estimations au titre de 2017 se basent sur la fréquentation de la cafeteria au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Pour la section d'exploitation, il est proposé de réserver un budget de 168 200 € pour les charges de personnel, 202 600 € pour les achats de marchandises, fluides, prestations de nettoyage, de maintenance et 5 000 € au titre des amortissements soit un total de 375 800 €.

Pour la section d'investissement, il est proposé d'inscrire un budget de 5 000 € pour l'achat de matériel.

### 2. Recettes

Comme en 2016, il est prévu l'équilibre budgétaire de ce budget. Il est proposé, en cas d'excédent, de retenir le principe d'affecter celui-ci au budget principal. Cet excédent sera constaté au compte administratif 2016.